



LA LETTRE D'ATTAC PARIS 12

Novembre 2016



**Pétition des usagers du service postal du 12e
Contre la fermeture des bureaux de Poste
Pour un service public postal du XXIe siècle
à l'attention de**

Philippe Wahl, PDG de la Poste

Anne Hidalgo, Maire de Paris

Catherine Baratti Elbaz, Maire du 12e arrondissement

La Poste à Franprix, ce n'est pas possible !

La direction de la Poste a décidé de fermer au public le bureau de poste "Tahiti", boulevard de Reuilly dans le 12e, et de le transformer en lieu d'accueil sur rendez-vous pour la banque postale.

Les simples opérations bancaires seront faites dans les bureaux de poste voisins. Enfin elle crée un Relais Poste Urbain dans un **Franprix** pour retirer les lettres recommandées en instance ou acheter des Prêt-à-Poster. C'est une première dans le 12e inacceptable ! Cette fermeture d'un bureau de poste assurant toutes les opérations postales se fait au détriment du service public existant. Cela s'accompagne aussi de suppressions d'emploi à la Poste. Un prétexte fallacieux est utilisé : la baisse du trafic courrier. Alors que dans le même temps les objets spéciaux, lettres recommandées, petits paquets sont en constante augmentation avec le E-commerce et nécessitent de disposer de locaux à proximité.

Nous défendons la complémentarité des activités dans un bureau de poste de plein exercice seul garant de l'égalité d'accès au droit à la communication et aux moyens de paiement pour toute la population sur tout le territoire.

Nous défendons un service public postal du XXIe siècle qui réponde aux évolutions des besoins des habitants et nous nous opposons à la privatisation de ces services.

Nous vous demandons :

- la réouverture du bureau de poste de plein exercice de "Tahiti"
- aucun transfert de lettres recommandées, et colis en dehors des bureaux de poste
- le maintien de tous les bureaux existants dans le 12e arrondissement
- l'ouverture des bureaux de 8h à 19h du lundi au vendredi et de 9h à 13h le samedi
- l'ouverture de tous les guichets, l'accessibilité à l'ensemble des services, y compris bancaires, pendant les horaires d'ouverture.



CETA : plus que jamais, la mobilisation continue !

Le premier ministre belge a annoncé jeudi 27 octobre qu'un accord intra-belge avait été trouvé à propos du CETA, répertoriant une série d'exigences désormais soumises aux 27 autres États membres de l'UE.

Les attermoissements des derniers jours, avec le report du sommet prévu le 27 octobre pour la signature du traité, illustre le chaos et la panique des autorités européennes et canadiennes face à la résistance des élus en Wallonie

La détermination du Parlement wallon à faire surgir les préoccupations des citoyen-e-s dans un cadre de négociation opaque, où les intérêts des multinationales priment sur ceux des populations, doit être saluée. Malgré les nombreuses pressions, menaces, ultimatums, la résistance de la Wallonie a donné de l'écho à la mobilisation des millions de citoyen-e-s, de part et d'autres de l'Atlantique.

Plus de 2 100 collectivités territoriales européennes, représentant plus de 75 millions de personnes, ont pris des délibérations contre le CETA et le TAFTA et 3,5 millions de citoyen-e-s européen-e-s, à travers une initiative citoyenne, ont marqué leur désapprobation à CETA et TAFTA .

À supposer que toutes les exigences de cet accord intra-belge soient acceptées par les autres pays de l'UE et le Canada, la signature du CETA ne mettra pas un terme au débat démocratique qui s'est engagé. Les parlements nationaux et européen seront amenés à se prononcer sur la ratification de cet accord à contresens des grands défis du XXIe siècle (chômage, inégalités, réchauffement climatique etc.).

Si les gouvernements refusent de prendre leurs responsabilités, alors ce sont les parlementaires qui devront se faire l'écho de l'opposition grandissante des citoyen-e-s et des collectivités territoriales.

L'assourdissant silence de François Hollande et de Matthias Fekl, qui refusent d'expliquer publiquement la position de la France, renforce la détermination des opposant-e-s aux traités transatlantiques.

Il est urgent d'imposer, en France et en Europe, un véritable débat démocratique sur l'ensemble des négociations commerciales en cours, y compris l'accord sur le commerce des services (TiSA).

Continuons et renforçons la mobilisation !

Ciné-Débat d'Attac Paris12e

En collaboration avec la LDH Paris12

"La Permanence" d'Alice Diop

Mercredi 23 novembre 19h30

Café associatif "La Commune"



Accueil à partir de 19h avec restauration légère.

En fin de soirée ,
buffet partagé garni par les participants

Pendant un an, Alice Diop a filmé des consultations de médecine destinées aux personnes en difficulté, à l'hôpital Avicenne de Bobigny. D'une force à la mesure de sa rigueur.

Une psychiatre à ses côtés, le généraliste s'exprime souvent en anglais, tentant sans faux espoir de réparer des corps et des psychés. Comment aider des êtres battus, affamés, traumatisés avec les maigres moyens de la médecine ? Au fil du temps, des tensions se font jour entre le Dr Geeraert et son administration, ses certificats jouant un rôle dans le processus bureaucratique et l'accès à des soins gratuits.

Projection-débat d'Attac Paris13e

Mardi 29 novembre 2016 20h

"La Poste, un drôle de pli"

Un film de Marie-Pierre JAURY,

Avec la participation de

Nicolas Galepidès (Sud-PTT)

MDA , 11 rue Caillaux 75013



Réunion mensuelle du comité Attac Paris12e



Jeudi 3 novembre 2016

Maison des association 186 Av. Daumesnil 75012

L'hôpital public dans le
système de santé français,
après les différentes lois Juppé
et Touraine

PRESENTATION :

JEAN MICHEL TOULOUSE

d 'Attac paris12e

Directeur d'hôpital
(récemment retraité)

LES
FAUCHEURS DE
CHAISES
REVIENNENT



PRÉPAREZ-VOUS
POUR
LA SAISON 2 !

Jon Palais passera en effet en procès le 9 janvier 2017 à Dax pour "vol en réunion", suite à une action de réquisition de chaises menée en octobre 2015 dans une agence BNP à Paris. Il s'agit du premier Faucheur de chaises poursuivi en justice.

Nous appelons donc à une mobilisation citoyenne massive à Dax le 9 janvier pour le soutenir et pour organiser le procès de l'évasion fiscale.

Dans la perspective de ce procès, Attac et ses partenaires (Bizi !, ANV-COP 21, Amis de la Terre) vont lancer une nouvelle phase d'actions de désobéissance civile début novembre. Il ne s'agira plus de réquisitionner des chaises... mais d'occuper des agences bancaires avec des chaises !

NOUS JOINDRE :

<http://local.attac.org/paris12/>

www.facebook.com/AttacParis12/

- Par mail : paris12@attac.org.

- Par correspondance -

Maison des associations du 12e,
181 Av Daumesnil 75012 Paris.

